



CLAS2M

2024 - 2025

CLAS2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Dans le domaine linguistique, l'accent est mis sur l'étude scientifique du fonctionnement et de l'histoire des langues classiques, ainsi que sur le perfectionnement de la maîtrise active du grec et du latin (exercices de version, thèmes ou lecture cursive).

Dans le domaine de la littérature, l'histoire littéraire et le commentaire des auteurs incluent tous les outils de l'analyse philologique

CLAS2M - Profil enseignement

6.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (90 crédits), constitué de :
 - d'un mémoire (30 crédits) ;
 - de cours de langues et littératures grecques et latines (40 crédits) ;
 - de cours de sciences auxiliaires (au moins 10 crédits) ;
 - de cours de comparatisme (au moins 5 crédits) ;
 - d'autres cours (le solde éventuel des crédits, pour un maximum de 5 crédits)
- d'une finalité au choix (30 crédits) :
 - finalité approfondie
 - finalité didactique

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

CLAS2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
 - ⌘ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR]
-

Liste des finalités

L'étudiant choisit une des deux finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> [Finalité approfondie](#) [prog-2024-clas2m-lclas200a]

> [Finalité didactique](#) [prog-2024-clas2m-lclas200d]

Approfondie [30.0]

Formation à la recherche dans le domaine de la philologie classique. Cette finalité permet également à l'étudiant d'approfondir ses connaissances de l'évolution des langues et des civilisations classiques dans la longue durée.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

Recherche et communication scientifique (10 crédits)

Ces deux séminaires sont bisannuels. Un séminaire sera suivi en premier bloc annuel et l'autre en second bloc annuel.

○ LGLOR2001	Séminaire de recherche et communication scientifiques A	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊗ 🌐	x	x
○ LGLOR2002	Séminaire de recherche et communication scientifiques B	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	x

Approfondissement (20 crédits)

Quatre cours à choisir librement en premier et/ou en second bloc annuel parmi la liste suivante :

⌘ Grec biblique et byzantin

⌘ LGLOR2781	Grec biblique (Nouveau Testament)	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	x	x
⌘ LGLOR2782	Grec biblique (Ancien Testament)			

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LHIST2210	Codicologie	Baudouin Van den Abeele (supplée Paul Bertrand)	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ⓘ 🌐	x	x

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les

	la mineure : LGLOR1230, LGLOR1331 ou LGLOR1332, LGLOR1431 et un cours d'explication d'auteurs latins (LGLOR1731 ou LGLOR1732)		S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	Avec la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans la mineure : LGLOR1270, LGLOR1321 ou LGLOR1322, LGLOR1422 et un cours d'explication d'auteurs grecs (LGLOR1721 ou LGLOR1722)	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/français)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/latin)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...) Bachelor in de Taal- en letterkunde (grec/...)	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers étrangers			
Bachelier en langues et lettres anciennes (programme comportant l'étude du latin et/ou du grec).		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques .

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en langues et littératures classiques		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques , deuxième finalité		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme h4-1 0 19.4440080x3M19.4440080x3M19.4440080

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres anciennes, orientation classiques](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL :

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Sébastien Moureau](#)

Jury

- Président: [Sébastien Moureau](#)
- Secrétaire: [Aaron Kachuck](#)
- 3e membre du jury restreint: [Jan Tavernier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be